

Toutes et tous dans l'action !

Appel à la grève !

L'EstMédia-CGT appelle l'ensemble des salariés à suivre les mouvements de grève et rejoindre les cortèges syndicaux sur toute la zone de diffusion de l'Est Républicain et Vosges Matin.

La direction du groupe EBRA est dans la droite ligne de la politique gouvernementale avec une remise en cause tous azimuts des droits et conquits sociaux.

Tous les secteurs sont impactés par des projets de « transformation » qui s'apparentent plus à de la casse sociale.

Et les annonces du gouvernement vont dans le même sens que la politique menée par le Crédit Mutuel.

L'heure est à la mobilisation !

→ Vous avez la possibilité de vous déclarer en grève toute ou partie de votre journée de travail. En cas de difficulté, saisissez l'EstMédia-CGT au 03 83 59 88 11 ou lestmediacgt@orange.fr

Lieux et horaires des manifestations :

NANCY : 13 h 30 - Place de la République.

EPINAL : 14 h - Préfecture.

BAR-LE-DUC : 14 h 30 - Gare SNCF

VERDUN : 9 h 30 - Parking du 8 mai

COMMERCY : 10 h - Place du Château

BESANCON : 10 h 30 – Parvis de la Gare SNCF Viotte

PONTARLIER : 15h30 – Place de la gare

BELFORT : 10 h 00 – Maison du Peuple

MONTBELIARD : 14 h 00 – Parking de l'Axone face à la fromagerie de Montbéliard

VESOUL : 13 h 30 Place Renet

Les déclarations du Premier Ministre du 11 décembre aggravent les propositions contenues dans le rapport Delevoye !

Le gouvernement reste sourd aux exigences exprimées par les millions de salariés, jeunes, retraités, privés d'emploi, mobilisés depuis des semaines et soutenus majoritairement par l'opinion publique. Par son refus d'entendre la colère, le gouvernement porte seul la responsabilité de la situation.

Ainsi, toutes les classes d'âge et toutes les professions, public et privé, sont concernées par les mesures annoncées.

Avec ce projet de retraite à points, nous sommes toutes et tous perdants !

Pour un véritable système de retraite solidaire.

La CGT porte des propositions :

- **Des droits** garantissant dans tous les secteurs professionnels la possibilité d'un départ à 60 ans.

- **Une pension d'au moins 75 %** du revenu net d'activité (pour une carrière complète) sans que celle-ci ne puisse être inférieure au SMIC.

- **La ré-indexation des retraites** sur le salaire annuel moyen et non sur l'inflation, facteur de décrochage de pouvoir d'achat entre les actifs et les retraités.

- **La reconnaissance de tous les critères de pénibilité** au travail (cette dernière ne devant pas être une fatalité).

- **La prise en compte pour les jeunes** des années d'études, de formation et de recherche du premier emploi.

- **L'augmentation des salaires et l'égalité salariale femme-homme** c'est 6.5 milliards d'euros supplémentaires pour financer les retraites.